

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série LN du Fonds Exempler croissance et revenu. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, veuillez communiquer avec votre représentant ou avec Arrow Capital Management Inc. (« Arrow ») au 1-877-327-6048, info@arrow-capital.com, ou visitez www.arrow-capital.com.

Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du fonds : AHP 1730

Date de création de la série : 16 mars 2015

Valeur totale du fonds au 15 mai 2020 : 282,0 millions \$

Ratio des frais de gestion (RFG) : 2,66 %

Gestionnaire du fonds : Arrow Capital Management Inc.

Gestionnaire de portefeuille : Arrow Capital Management Inc.

Distributions : Annuellement le 15 décembre (le cas échéant); gains en capital, revenu et/ou remboursement de capital. Automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles, à moins de choisir des distributions en espèces dans le cas d'un régime non enregistré.

Placement minimal : placement initial – 1 000 \$, placements subséquents – 100 \$

Dans quoi le fonds investit-il?

Le Fonds investira jusqu'à concurrence de tout son actif dans une combinaison diversifiée d'autres organismes de placement collectif (afin d'obtenir une exposition à des titres dans lesquels le fonds investirait de façon directe autrement), et peut également investir dans des actions ordinaires, des actions privilégiées, des bons du trésor, des billets à court terme, des débetures et des obligations. Le fonds investira principalement dans des titres canadiens, mais il peut investir jusqu'à concurrence de 49 % de son actif dans des titres étrangers.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 15 mai 2020. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (15 mai 2020)

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,2 %
2. SPDR Gold Shares	8,4 %
3. iShares Barclays 3-7 Year Treasury Bond Fund	7,2 %
4. iShares 20+ Year Treasury Bond ETF	5,9 %
5. iShares Barclays 1-3 Year Treasury Bond Fund	4,8 %
6. iShares Russell 2000 ETF	-4,4 %
7. United States Treasury Bond 1.5% 2024-11-30	3,2 %
8. Barrick Gold Corp.	1,9 %
9. Government of Canada 1.25% 2021-11-01	1,5 %
10. Exempler Investment Grade Fund ETF	1,4 %
Pourcentage total de 10 principaux placements	69,1 %
Nombre total de placements	122

Répartition des placements (%) (15 mai 2020)

	Positions acheteur	Positions vendeur
Service de communication	1,4	-
Consommation discrétionnaire	0,6	(0,4)
Biens de consommation de base	3,9	-
Énergie	2,9	-
Finance	0,8	-
Fonds	29,9	(5,4)
Santé	6,7	-
Industrie	1,8	-
Technologies de l'information	2,0	-
Matériaux	4,3	-
Immobilier	4,0	-
Utilités	5,0	-
Obligations de sociétés	0,1	-
Obligations fédérales	4,6	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39,2	-
Autres actifs nets	-	(1,4)
Total	107,2	(7,2)

Quels sont les risques associés à ce fonds?

La valeur de votre placement peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est d'examiner les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds dont la volatilité est plus élevée varie plus avec le temps. Typiquement, ces fonds ont une probabilité plus élevée de perdre de l'argent, mais ils ont également une probabilité plus élevée de générer de meilleurs rendements. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. La probabilité que ces fonds perdent de l'argent est moins élevée.

Niveau de risque

Arrow estime que la volatilité de ce fonds est de **faible à moyen**.

Ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, veuillez consulter la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

Aucune garantie

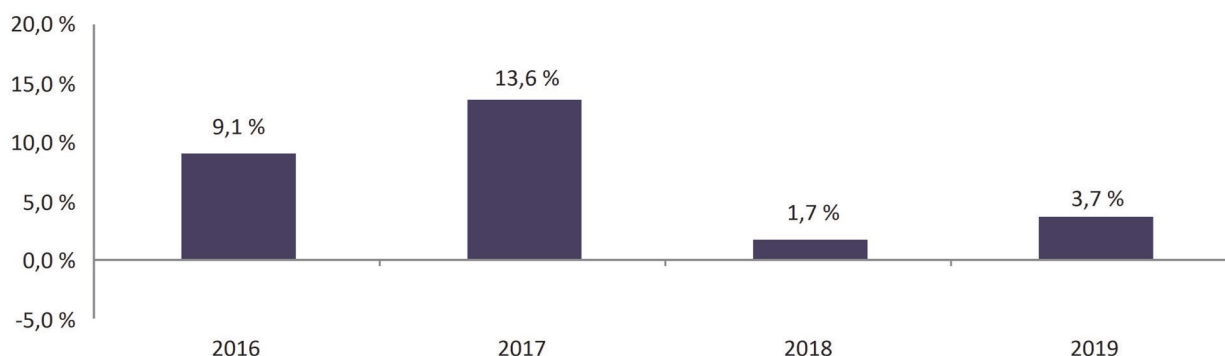
Comme la plupart des organismes de placement collectif, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du fonds?

Cette section vous indique le rendement des parts de série LN du fonds au cours des 4 dernières années. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Ces frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Ce graphique montre le rendement annuel du Fonds pour chacune des 4 dernières années. Le Fonds n'a pas perdu de sa valeur au cours des 4 dernières années. L'écart des rendements et leur fluctuation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le niveau de risque du Fonds dans le passé. Ils ne vous indiquent pas à quoi ressemblera le rendement du Fonds dans l'avenir.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Ce tableau présente le meilleur et le pire rendement des parts de série LN du Fonds sur une période de 3 mois au cours des 4 dernières années. Les meilleurs et pires rendements sur 3 mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans l'avenir. Évaluez la perte que vous êtes disposé à subir à court terme.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant	Si vous investissez 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	9,2 %	30 novembre 2017	Votre placement augmenterait à 1 092 \$
Pire rendement	-2,7 %	31 mars 2018	Votre placement chuterait à 973 \$

Rendement moyen

Une personne ayant investi 1 000 \$ dans le Fonds le 16 mars 2015 aurait 1 342 \$ le 31 mai 2020, ce qui correspond à un rendement annuel composé de 6,0 %.

À quel fonds est-il destiné?

Les investisseurs qui :

- recherchent une plus-value du capital à long terme,
- sont prêts à investir à moyen et long terme, et
- sont à l'aise avec un niveau de risque de faible à moyen.

! Cette série ne vous convient pas si vous cherchez un placement qui génère un revenu.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties. Si vous détenez votre fonds dans un régime enregistré, les distributions du fonds et les autres montants que vous retirez de votre régime enregistré devront être inclus dans votre revenu aux fins de l'impôt. Des règles différentes s'appliquent aux comptes d'épargne libre d'impôt.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série LN du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des parts du Fonds, vous devez choisir l'option applicable aux frais d'acquisition. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais d'acquisition réduits ⁽¹⁾	Si vous vendez : 1 an après l'achat : 3.0% 2 ans après l'achat : 2.5% 3 ans après l'achat : 2.0% Après 3 ans : nil	0 \$ à 30 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ que vous vendez	Les frais réduits sont fondés sur le coût de vos parts au moment de l'achat. Ils sont déduits de la valeur de vos parts lorsque vous les rachetez et ils nous sont versés. Lorsque vous achetez des parts du Fonds, nous versons une commission de 3,0 % à la maison de courtage de votre représentant. Vous pouvez transférer sans frais vos parts à celles d'un autre fonds que nous gérons, pourvu que ce soit pour des parts avec frais réduits de l'autre fonds. Le calendrier des frais d'acquisition réduits est établi selon la date à laquelle vous avez acheté les parts initiales.

(1) Les parts avec frais réduits reçues sous forme de distributions réinvesties seront soumises aux mêmes frais de souscription avec frais réduits lors du rachat et le calendrier des frais de rachat sur 3 ans indiqué ci-dessus débutera au moment de l'émission de telles parts avec frais réduits.

Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2019, les frais du Fonds représentaient 2,96 % de sa valeur, ce qui correspond à 2 962 \$ pour chaque placement de 1 000 \$.

	Taux annuel (en %)
Ratio des frais de gestion (RFG) C'est le total des frais de gestion, des primes de rendement et des frais d'exploitation du fonds.	2,66 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Ce sont les frais d'opérations du fonds.	0,30 %
Frais du Fonds	2,96 %

Prime de rendement

Le Fonds ne verse aucune prime de rendement directement, mais les fonds dans lesquels il investit peuvent être tenus d'acquitter une prime de rendement.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission qui est versée de façon continue tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa maison de courtage vous fournissent.

Arrow verse la commission de suivi à la maison de courtage de votre représentant. Elle est prélevée sur les frais de gestion et est fondée sur la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option applicable aux frais d'acquisition que vous choisissez.

Option applicable aux frais d'acquisition	Montant de la commission de suivi	
	En pourcentage (%)	En dollars (\$) pour un placement de 1 000 \$
Frais d'acquisition réduits	<ul style="list-style-type: none"> • la première année : 0 % de la valeur de votre placement, • la deuxième et la troisième année : 0,50 % de la valeur de votre placement • après 3 ans : 1,00 % de la valeur de votre placement 	<ul style="list-style-type: none"> • la première année : 0 \$ • la deuxième et la troisième année : 5,00 \$ • après trois ans : 10,00 \$

Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais lorsque vous achetez, détenez, vendez ou substituez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Au plus 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou substituez dans les 90 jours suivant leur achat. Ces frais sont remis au Fonds.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un organisme de placement collectif dans les 2 jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds; ou
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander l'annulation d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Information supplémentaire

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et des autres documents d'information du Fonds, veuillez communiquer avec Arrow ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Arrow Capital Management Inc.
 36, rue Toronto, bureau 750
 Toronto (Ontario) M5C 2C5
 Téléphone : (416) 323-0477
 Sans frais : 1 (877) 327-6048
www.arrow-capital.com
info@arrow-capital.com

Pour en savoir plus sur les placements dans les organismes de placement collectif, veuillez consulter la brochure intitulée « **Comprendre les organismes de placement collectif** » sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à : www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.